

LE CONSTAT

Un constat de la part de la filière a été fait : la France a une forte exigence vis-à-vis de la technique, des normes, des règles notamment pour protéger l'environnement et le consommateur. Cependant les producteurs français font face à une injustice quand sur un étal, une noix française peut trôner à côté d'une noix chilienne, sans aucun complément d'information quant aux pratiques agricoles respectives de ces deux pays. Pourtant, cela pourrait sûrement faire la différence...



Un résultat visuel identique...

AU CHILI

- Utilisation de régulateurs de croissance
- Utilisation de maturateurs.
- Traitements carpocapse (5 à 8 applications)
- Traitement Bacteriose (1 à 12 applications)
- Traitement Amylois (3 applications)
- Désherbage sur 100% de la surface
- Irrigation par submersion
- Fertilisation importante (250 unités d'azote/ha)

EN FRANCE

- Cuivre
- 2 à 3 antifongiques
- 2 à 5 insecticides (mouche et carpocapse) avec des outils d'aide à la décision (modèle, pièges)
- Si utilisation des méthodes alternatives, aucune application d'insecticides
- Désherbage sur 15% de la surface de la parcelle
- Fertilisation raisonnée (100 à 140 unités d'azote/ha)
- Micro-irrigation

C'est tromper le consommateur que de ne pas lui révéler les coulisses de la production.